



#38 - 6 mai 2024

La restructuration du foncier forestier : un outil d'aménagement du territoire

Le service Valorisation Bois de la Chambre d'Agriculture, l'association des Communes Forestières et la SAFER ont établi un cadre de travail partagé et mutualisé sur la restructuration du foncier forestier, principalement sur les biens sans maître (BSM). L'objectif partagé est de travailler sur la gestion des BSM en totalité, avec un engagement de la collectivité formalisé au démarrage du dossier.

Focus sur cette démarche expérimentale et ses premiers travaux dans l'article "conseil restructuration foncière" à la page 8...



Pour aller plus loin : le Diagnostic Forestier

Sur fond de changement climatique et de nouveaux risques induits (feux de végétation, chutes d'arbres, coulées de boues...), la connaissance de leurs massifs forestiers et l'organisation de la filière devient plus que jamais nécessaire pour les collectivités en vue de réfléchir leurs projets de territoire et anticiper la gestion des aléas.

En marge des PLUi, et en parallèle du diagnostic agricole, la Chambre d'Agriculture peut proposer une **étude globale du paysage forestier** de leur territoire aux collectivités.

En savoir plus...

Vos contacts :

Arnaud APERT

Élu référent : Xavier ARNOULD

Vous souhaitez que vos collaborateurs ou homologues reçoivent directement cette newsletter ?

Abonnez-vous !



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Si vous ne souhaitez plus recevoir de messages de notre part, [cliquez-ici](#) pour vous désabonner.